

Questions orales

non pas offrir des programmes uniquement à ceux qui sont dérivés de quitter la rue.

[Français]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, il est évident que la ministre n'a même pas lu le Rapport Badgley qui traite de ce sujet, parce que si elle l'avait lu, elle aurait su que la majorité des jeunes prostitués sur la rue ne veulent pas y être, et cela donne une idée tout à fait fautive que ces gens sont là parce qu'ils et elles veulent y être. C'est absolument faux et cela reflète une réponse tout à fait ridicule à un vrai problème de la société. J'aimerais poser ma question au premier ministre: Étant donné que sa ministre de la Justice a tourné le dos aux jeunes prostitués sur la rue, est-ce que le premier ministre donnera au moins la chance à ceux et celles qui veulent en sortir, avec des programmes fédéraux, ou est-ce que lui aussi tournera le dos à ce grand problème social?

[Traduction]

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, la députée n'ignore pas que le programme vise à aider les jeunes de la rue, qu'ils se prostituent ou non. Le programme est offert par les trois paliers de gouvernement. Je viens d'une ville qui traite plus sévèrement que partout ailleurs au pays la sollicitation sur la rue, et la députée ne m'apprendra rien là-dessus.

Je répondais à une affirmation voulant qu'il suffit d'offrir ces programmes pour que les jeunes quittent la rue et abandonnent la prostitution. Ce n'est pas le cas. La situation est beaucoup plus complexe que cela. J'estime que tous les paliers de gouvernement doivent intervenir pour trouver une solution au problème.

J'ai déjà dit clairement que j'étais prête à poursuivre les discussions sur ces programmes avec les gouvernements provinciaux, qui ont compétence première en cette matière.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, j'adresse ma question au ministre suppléant des Affaires indiennes et du Nord canadien.

D'après le président de la Commission des droits de la personne, la liste des problèmes autochtones s'allonge sans cesse. À maintes reprises, le gouvernement n'a pas tenu compte de la responsabilité qu'il a de s'attaquer aux problèmes complexes auxquels les autochtones font face. Plusieurs collectivités autochtones vivent dans des conditions dignes du tiers monde.

Le ministre va-t-il s'engager à ne pas forcer les autochtones à payer des prix exorbitants dus aux politiques du gouvernement qui encouragent la dépendance économique plutôt que l'autonomie?

Mme Dorothy Dobbie (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je suis heureuse que la députée pose cette question, car elle me donne l'occasion de parler au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et de dire que la mise en place des quatre piliers dont le premier ministre a parlé dans son discours de septembre dernier est passablement avancée.

Comme le gouvernement tient à régler les problèmes soulevés dans le rapport sur les droits de la personne, nous nous sommes mis à la tâche le plus rapidement possible.

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, je suis certaine que le président de la Commission des droits de la personne va être ravi d'entendre cette déclaration parce que, s'il se passe quelque chose, c'est un secret d'État. C'est tellement secret que, je présume, même le Service canadien du renseignement de sécurité n'en sait rien.

Ma question s'adresse au premier ministre. Les autochtones et leurs chefs sont encore exclus de toute discussion constitutionnelle sérieuse. Hier soir, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a retiré la promesse que le gouvernement a faite l'été dernier au sujet de la création d'une commission royale chargée d'examiner les revendications autochtones. Une autre promesse brisée.

Le premier ministre va-t-il dévoiler aujourd'hui même un échéancier visant à inclure les autochtones et leurs chefs dans le processus constitutionnel?

Mme Dorothy Dobbie (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, personne n'a éliminé la possibilité de créer une commission royale.

Cependant, le programme que le gouvernement a lancé fonctionne à merveille et on devrait attendre qu'il donne des résultats concrets.